

M. BERNARD Sébastien
3 chemin de Taffignon
69110 STE FOY-LES-LYON

Tel : 04 78 59 32 36

Dr BRIANT Patrick
Centre Hospitalier St Jean de Dieu
Bât. Les Prairies - Section Osiris
290 route de Vienne
69008 LYON

Ste Foy-Lès-Lyon, lundi 7 novembre 2011.

Bonjour, Docteur.

Les évènements de ces derniers mois me permettent, aujourd'hui, de répondre à la question que vous m'avez posée lors de notre dernier entretien. Ma réponse est oui.

Ce jour-là, avant que je ne quitte votre bureau et après m'avoir confié tout le mal que vous pensiez du Président de La République Nicolas SARKOZY, vous m'avez souri en me demandant si je trouvais que vous aviez « *une tête de collabo* », pour reprendre vos propres mots. Sur le moment, je ne vous ai pas répondu. A présent, je ne peux que vous répondre positivement.

Dans l'absolu, un collabo a une tête de "monsieur tout le monde". Ce qui différencie le collabo de l'homme de principes réside en les choix qu'il fait.

Au long des années, il vous est arrivé plus d'une fois de ne pas honorer nos rendez-vous, en négligeant systématiquement de m'informer de votre absence ; ce, même du temps où je devais faire près de 100 Km aller-retour pour vous consulter. Le mercredi suivant notre ultime entretien, nous avions un rendez-vous que je fus, une fois encore, seul à respecter.

Comprenons-nous bien, je ne reviens pas sur ce sujet pour vous accabler. Lisez la suite, vous comprendrez. N'oublions jamais que, avant de pouvoir reconnaître un homme pour ce qu'il est, il faut commencer par apprendre à le connaître tel qu'il est en réalité ; un exercice qui ne peut être réalisé que sur le long terme, au fur et à mesure des choix qu'il fait. Et ce qui m'a convaincu de la réponse à vous donner réside en une multitude de facteurs retrouvés en un seul fait.

Après tous ces rendez-vous manqués, vous vous êtes permis d'écrire, en publication sur mon site Internet, le texte suivant : « *Monsieur Bernard, Prenez rendez vous avant de faire une connerie Salutations* ».

Ainsi que vous pouvez le constater, il s'agit bien de vos écrits, dans le respect de vos fautes et défauts de ponctuation.

En ce choix de publication, que vous avez volontairement réalisé, sont avérées quelques subtilités :

1°) Si, en tant que particulier, j'étais en droit de publier le courrier que vous m'avez posté, en tant que professionnel de la santé vous n'aviez aucun droit de vous adresser ainsi à moi.

Je retiens de cela votre non-respect de nos statuts respectifs de médecin et de patient.

2°) Si votre démarche avait été honnête, vous vous seriez contenté de vous adresser à moi via un nouveau courrier postal, voire un e-mail privé... Ou tout simplement par téléphone, dans la mesure où vous avez le numéro de mon domicile ainsi que celui de mon portable.

J'en tire la même conclusion que nombre de visiteurs de mon site Internet : votre démarche n'avait rien d'honnête, elle avait pour seule vocation de vous couvrir par anticipation aux yeux de ceux qui préféreraient porter un regard complaisant sur votre action plutôt que de faire preuve de discernement à l'égard de l'illégitimité de celle-ci.

3°) Vos écrits sont suggestifs, à mon détriment. Ils laissent à penser que je suis réticent à venir vous consulter (Quel humour !) et que je vais mal au point d'en devenir potentiellement dangereux pour moi et/ou pour autrui...

En cela, vous avez définitivement perdu tout crédit, à mon regard. Que vous ayez fait le choix volontaire d'écrire ainsi plutôt que de décrire la vérité, je ne peux l'accepter !

Cette vérité, tout comme moi vous la connaissez :

- Du temps où j'allais réellement mal, j'ai été suffisamment intelligent pour reconnaître ma dépression et pour m'engager, de mon propre chef, dans un suivi psychiatrique à long terme (consécutivement à mon accident).
- Cela fait plusieurs années que vous me répétez que je vais suffisamment bien pour ne plus avoir à venir vous consulter.

Si je continuais à le faire, c'est tout simplement parce que je suis suffisamment humble pour ne pas avoir l'arrogance de me croire infaillible en mettant prématurément fin à une aide psychologique dont je pourrais éventuellement avoir encore besoin.

- Et, lors de notre dernier entretien, vous m'avez vous-même avoué – vous, le Dr Patrick BRIANT que je n'avais jamais vu encore reconnaître le moindre tort – qu'après avoir compulsé mon site Internet vous reconnaissiez que ce que vous aviez pris pour de la paranoïa tout au long de l'année 2008, du temps où je vous faisais état du comportement du notaire François BREMENS, relevait en réalité de la capacité de discernement. Après avoir reconnu que je n'étais pas plus paranoïaque qu'un autre (ainsi que vous le dites, nous le sommes tous à plus forte ou moindre mesure), vous m'avez dit que selon vous, au vu des documents publiés sur mon site Internet, le notaire François BREMENS serait, je vous cite : *« un sociopathe en puissance qui n'a aucune raison de se remettre en question puisqu'il est protégé par l'Etat ! »*.

Pour avoir fait le choix de ne pas respecter le secret professionnel au travers d'une démarche qui, sauf erreur de ma part, est illégale... Pour avoir fait le choix de protéger vos arrières plutôt que de faire preuve d'intégrité morale... Et pour avoir fait le choix de mots qui me portent préjudice de façon illégitime et irresponsable... Ma réponse est oui, Docteur, vous avez une tête de collaborateur.

L'ironie de l'histoire réside en le fait que, quelques heures après que vous ayez eu reconnu que j'avais toujours été dans le vrai concernant François BREMENS, j'ai pris rendez-vous pour le mercredi suivant avec l'intention de vous faire mes adieux.

Je venais de comprendre pour quelle raison vous étiez, depuis longtemps, convaincu du fait que je n'avais plus besoin de venir vous consulter. Je venais de réaliser que mon besoin n'était plus au titre d'une évolution possible. Mon besoin semblait être en rapport direct avec le repère humain que je voyais en vous. En tant que tel, dans ma vie, vous avez à ce jour été le seul suffisamment fiable et raisonnable pour que je puisse en venir à vous considérer exemplaire dans le bon sens du terme. La seule chose dont j'avais encore besoin était de votre reconnaissance ; la reconnaissance de ce qui fait ma force et, par incidence, de ce qui peut me permettre de me préserver par anticipation : ma capacité de discernement. En m'apportant cette reconnaissance, au travers de votre aveu, vous m'avez permis renouer avec cette qualité et de retrouver confiance en moi.

En prenant conscience de cela, je ne pouvais que constater que, chacun à notre mesure, nous avons atteint nos limites, dans le cadre d'une psychothérapie. Il ne me restait donc plus qu'à vous remercier pour tout ce que vous m'aviez apporté, pour toute l'évolution que vous m'aviez aidé à réaliser.

Le fait que vous ayez choisi de collaborer m'a fait perdre toute confiance en vous. (C'est toujours dans l'adversité que se dévoilent les personnalités véritables.)

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de réussir un jour à renouer avec vous-même, l'homme que je croyais digne de respect.

Veillez agréer, Docteur BRIANT, mes sincères salutations.

